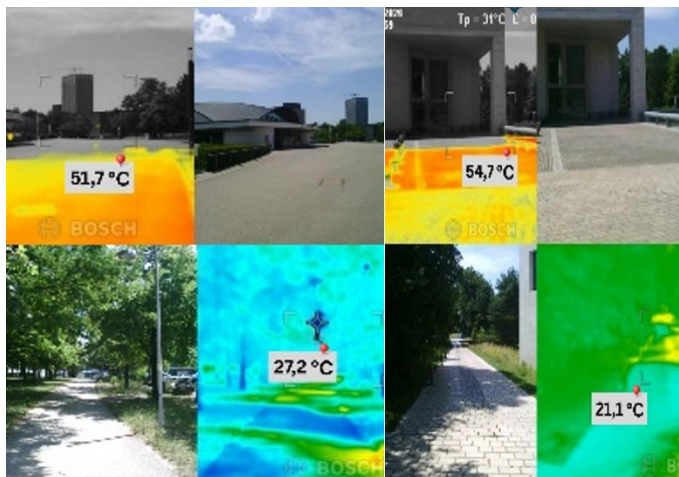




**mouvement
écologique**

Pour réellement lutter contre les vagues de chaleur et les éviter :

Au-delà des mesures isolées, le Luxembourg a enfin besoin d'une politique cohérente et socialement responsable en matière de protection du climat et d'adaptation au changement climatique



Cette vague de chaleur difficilement supportable suscite, en Europe – et donc également au Luxembourg –, un débat accru sur les conséquences de la catastrophe climatique.

Il est d'ailleurs tout à fait effrayant de constater à quel point notre pays était mal préparé à cette vague de chaleur. Il est difficile de comprendre pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas pris depuis longtemps, à tous les niveaux, des mesures de protection contre ces

journées de canicule.

Le fait que même les hôpitaux, les écoles, les maisons de retraite et les établissements de soins... aient été livrés à cette situation, pratiquement sans défense, est inexcusable.

Au plus tard après les derniers étés caniculaires, la politique de protection du climat aurait dû être menée de manière plus cohérente et l'adaptation au changement climatique – c'est-à-dire l'adaptation aux conséquences de ce changement, notamment à une pénurie d'eau qui se profile – aurait dû être mise en œuvre de manière systématique.

C'est malheureusement souvent le cas au Luxembourg : des initiatives sont certes prises dans le domaine de la protection du climat, mais elles sont loin de répondre aux exigences d'une politique climatique véritablement efficace. Le simple fait que, dans le cadre du projet Google à Bissen, il soit prévu de rejeter de grandes quantités de chaleur résiduelle dans l'air, au lieu de les utiliser judicieusement à des fins de chauffage, en dit long sur l'état de la politique dans ce domaine au Luxembourg.

En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, une nouvelle version d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, accompagnée d'un catalogue de mesures, a été élaborée au cours des premières années de cette législature. Même si cette nouvelle version comprend certainement des instruments supplémentaires par rapport à la précédente, les mesures essentielles sont connues depuis des années... et attendent d'être mises en œuvre. À cela s'ajoute le fait que cette deuxième version risque elle aussi de ne pas constituer un outil efficace : des compétences insuffisamment clarifiées, l'absence de délais pour la mise en œuvre des différentes mesures, des moyens financiers non précisés, etc. : toutes ces lacunes témoignent du fait que la mise en œuvre de la deuxième stratégie climatique n'est pas abordée avec l'énergie nécessaire.

Si l'on voulait tirer quelque chose de positif de la situation actuelle, ce serait sans doute le fait que chacun prend à nouveau pleinement conscience de la nécessité absolue d'agir de manière cohérente. On peut espérer que, tant au niveau politique que dans la société, la protection du climat et l'adaptation au changement climatique se verront enfin accorder l'importance dont elles ont besoin pour nous protéger, nous aussi, les êtres humains.

Il est encore possible d'endiguer les effets de la catastrophe climatique ! Pour cela, les responsables politiques et chacun d'entre nous doivent désormais tout mettre en œuvre.

1. La protection du climat et l'adaptation au changement climatique doivent aller de pair !

Or, à suivre les discussions actuelles, on a l'impression que ce sont avant tout des adaptations techniques, parfois ponctuelles, au changement climatique qui dominant trop les débats.

Il est certes nécessaire, à court terme, de tout mettre en œuvre pour atténuer autant que possible le réchauffement climatique désormais inévitable. À cet égard, il est également légitime et important de prendre des mesures techniques ponctuelles, comme par exemple installer des systèmes de climatisation là où ils sont indispensables.

Mais : l'objectif absolument primordial doit rester de lutter encore plus résolument contre les causes mêmes de la catastrophe climatique et de les endiguer au mieux.

Ce sujet occupe également une place très importante dans les préoccupations et les craintes de la population. Dans un récent sondage de l'ILRES portant sur les principales préoccupations des

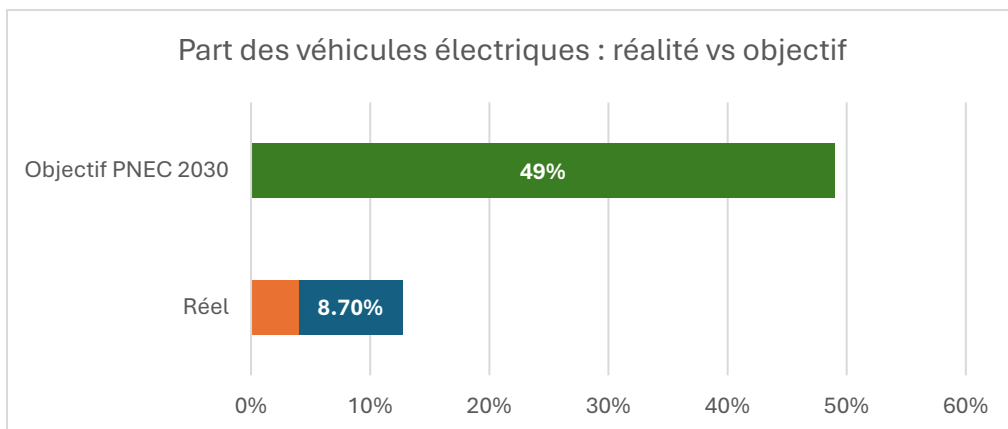
Luxembourgeois – réalisé avant même la vague de chaleur –, il arrive en troisième position (après la pénurie de logements et la situation géopolitique, ce qui est tout à fait compréhensible).

L'adaptation au changement climatique sans protection du climat revient à mettre un pansement sur une plaie béante et mortelle. Il faut s'attaquer aux causes du réchauffement, car c'est la seule façon de limiter une aggravation qui devient de plus en plus problématique. Avec la hausse des températures et les phénomènes météorologiques extrêmes, l'adaptation devient de plus en plus complexe et coûteuse, et les écosystèmes sont eux aussi de plus en plus mis à rude épreuve.

Et c'est là que le Luxembourg reste malheureusement bien en deçà des objectifs fixés.

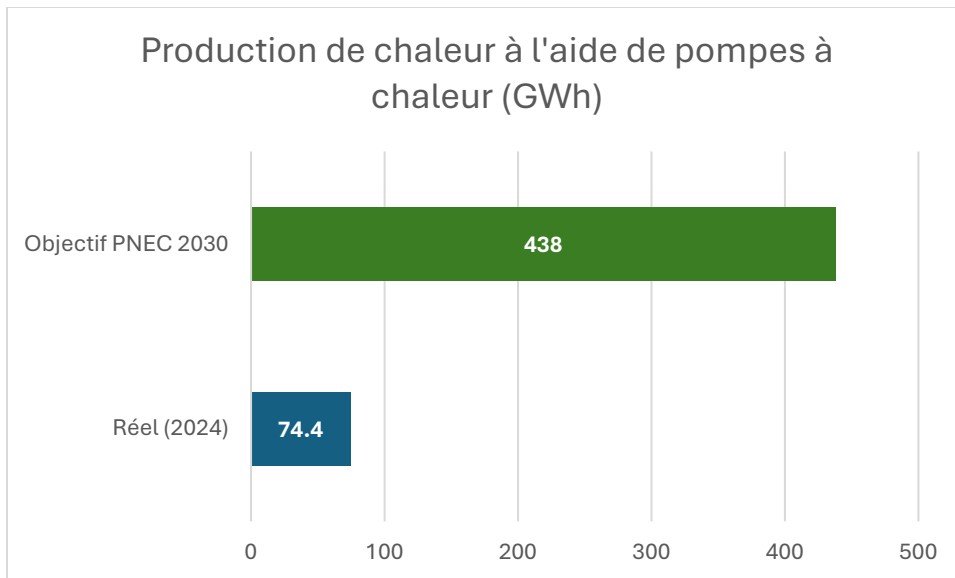
Quatre faits en disent long :

Fait n° 1 : les objectifs de développement en matière de mobilité électrique pour 2030, inscrits dans le plan national pour le climat et l'énergie, ne peuvent plus être atteints :



Légende : Selon les chiffres de la SNCA, seuls 12,7 % du « parc automobile » luxembourgeois sont actuellement électriques, dont 4 % sont hybrides (orange) et le reste (bleu) entièrement électriques.

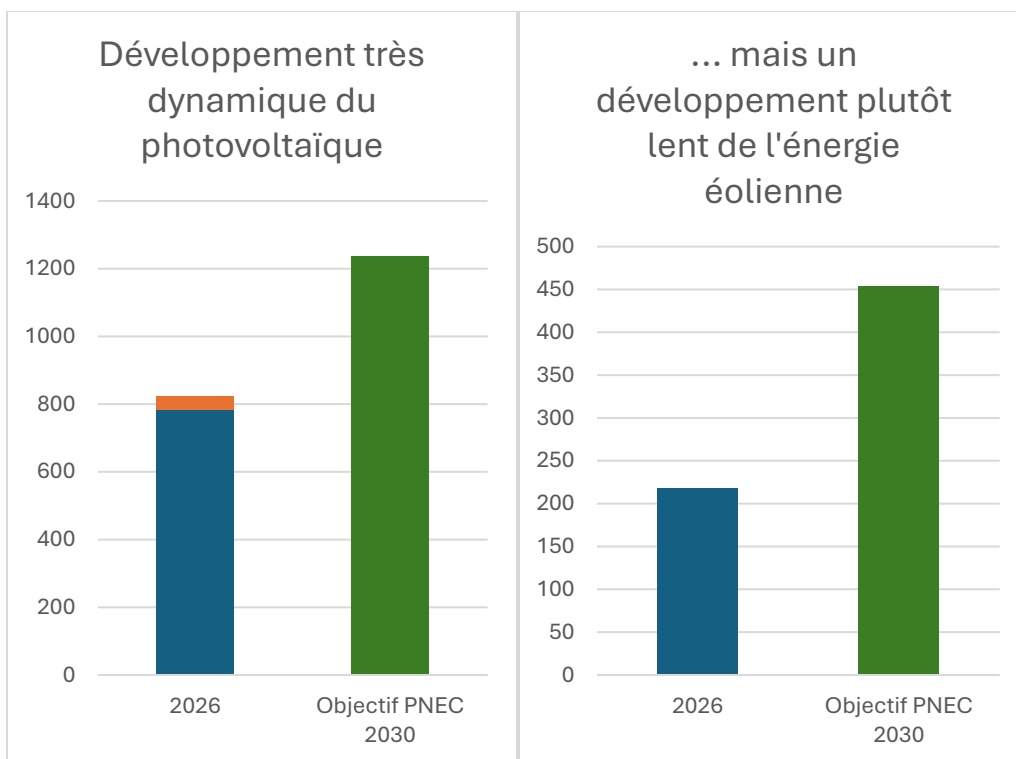
Fait n° 2 : alors que d'autres pays disposent de scénarios concrets pour la transition énergétique dans le domaine du chauffage (qui représente 80 % de la consommation énergétique des ménages), au Luxembourg, tant la planification que le passage aux pompes à chaleur piétinent.



Légende : Selon les calculs du STATEC, la production de chaleur issue des pompes à chaleur représenterait moins de 20 % des projections du PNEC pour 2030.

Fait n° 3 : la rénovation n'avance pas vraiment : le taux actuel de rénovation des bâtiments résidentiels au Luxembourg, qui se situe entre 0,7 et 1 % seulement, est toutefois nettement inférieur à l'objectif national de 3 % par an.

Fait n° 4 : les objectifs de développement de l'énergie solaire semblent encore réalisables, mais ceux relatifs à la production d'énergie éolienne ne le sont pratiquement plus :



(Chiffres en MW)

Légende : Le développement du photovoltaïque se poursuit : en 2026, 42 MW de capacité supplémentaire (en orange) ont été ajoutés jusqu'en juin.

Cette année encore, le gouvernement doit présenter **un bilan intermédiaire des émissions** au plus tard le 31 juillet. Ces dernières années, les objectifs nationaux ont été atteints de justesse, notamment grâce à une baisse du tourisme à la pompe due à la taxe sur le CO₂ ainsi qu'à la crise du secteur de la construction. Or, le tourisme à la pompe a déjà repris dès le début de l'année et les décisions tripartites – subventions sur le diesel et l'essence et, par conséquent, prix particulièrement bas, même par rapport aux pays voisins – risquent de contribuer à ce qu'il ne diminue pas dans la mesure requise. La baisse des quotas d'émissions et l'insuffisance des mesures dans des domaines structurels tels que le secteur du bâtiment, ainsi que l'absence des « petites » industries, pourraient compromettre davantage le respect des objectifs climatiques. Cela montre également à quel point il est urgent d'agir et combien il est important de mettre rapidement en œuvre des mesures efficaces.

Il est donc indispensable que le Luxembourg lutte de manière bien plus résolue contre la catastrophe climatique.

Il incombe à ce gouvernement d'apporter sa contribution pour organiser la transition économique et sociale au niveau national de manière à ce que nous puissions respecter nos engagements climatiques et éviter des conséquences encore plus graves que celles que nous connaissons déjà aujourd'hui !

Nous n'avons pas besoin d'une politique du « plus facile », mais du « nécessaire ».

Car il y a une différence considérable entre une hausse des températures de 2 degrés et une hausse de 4 à 5 degrés. Si les températures continuent d'augmenter sans frein, nous ne parviendrons jamais, en tant que société, à « mettre en œuvre » toutes les mesures techniques nécessaires. Il sera possible d'en limiter quelque peu les conséquences, mais jamais dans la mesure nécessaire pour qu'une vie de qualité soit encore possible pour tous sur cette planète.

2. Des mesures techniques ponctuelles, oui – mais ce qu'il faut, c'est une conception de nos quartiers et de nos bâtiments qui soit résiliente face au changement climatique !

Actuellement, dans le cadre de la gestion de la chaleur, on évoque notamment les « îlots de fraîcheur dans les écoles », l'installation de climatiseurs supplémentaires, etc. Il s'agit donc d'outils visant à améliorer ponctuellement la situation par des mesures isolées.

Aussi importantes que soient ces initiatives pour rendre la chaleur au moins un peu plus supportable, on sait pertinemment que nous ne progresserons réellement que si nous repensons la construction, l'habitat et la vie en communauté, et si nous les concevons de manière fondamentalement différente. Une approche holistique, qui rassemble tous les aspects pertinents de l'aménagement, est nécessaire.

Pour un aménagement des villes et des localités axé sur la qualité de vie des habitants et la biodiversité – une urbanité tournée vers l'avenir.

Même si toutes les localités disposent, pour certaines, d'espaces verts, l'espace public reste encore trop marqué par des surfaces imperméabilisées et un aménagement favorisant la voiture !

Il en résulte une surchauffe de nos localités, un recul de la biodiversité, mais aussi des problèmes liés à la gestion de l'eau (« trop » d'eau à certains moments, c'est-à-dire des pluies torrentielles et des inondations, ainsi qu'une sécheresse extrême à d'autres). Les rues et les places sont souvent bien loin d'être des lieux de rencontre sociale.

Ces dernières années, cette situation a pris une importance croissante dans la conscience des citoyens et des responsables politiques. Il est donc grand temps de recentrer l'aménagement – tant dans les quartiers existants que dans les nouveaux – sur l'humain.

Seul un réaménagement cohérent de nos localités permettra de protéger les habitants contre les vagues de chaleur, d'améliorer la qualité de vie et la convivialité, et de favoriser la

préservation de la biodiversité. C'est une nécessité pour l'avenir – car en cas de chaleur, chaque degré en moins compte, et la rétention et l'infiltration de l'eau protègent contre les inondations ; elles sont indispensables à la préservation des espaces verts dans les localités.

Il ne s'agit pas ici en premier lieu de parcs, mais plutôt de sentiers piétonniers et de places très fréquentés au quotidien, où l'ombre fait une grande différence pour les habitants et pourrait considérablement améliorer leur qualité de vie.

Il faut accélérer et systématiser la transformation et la végétalisation des zones urbaines :

- Chaque commune a besoin d'un **concept d'espaces verts cohérent**, c'est-à-dire d'une **stratégie** définissant comment, où et quand aménager davantage d'espaces verts afin de s'adapter au changement climatique, d'améliorer la qualité de vie, en particulier dans les villes, et de lutter contre la perte de biodiversité : une **planification intégrée au niveau (inter)communal** – allant au-delà des mesures prioritaires mais spatialement limitées concernant les îlots de chaleur – nécessite un ensemble cohérent de mesures : un désimperméabilisation à grande échelle, la végétalisation des espaces publics et des rues, la végétalisation des façades et des toitures, y compris dans le secteur privé, etc. En outre, les zones de production d'air frais et d'air froid doivent être préservées ou, si elles sont insuffisantes, créées.
- Dans ce contexte, **la gestion de l'eau** au niveau local revêtera à l'avenir une importance accrue : l'interconnexion des **infrastructures « bleues et vertes »** à l'échelle d'un quartier peut entraîner des améliorations microclimatiques grâce aux effets d'évaporation et servir, en période de faible pluviosité, à l'arrosage des plantes et des arbres (principe de la « ville-éponge ») ; la prévention des inondations dues aux fortes pluies en fait également partie.
- **De plus, des mesures concrètes, rapides et efficaces** doivent être prises **à court terme**, telles que la plantation et l'entretien d'arbres urbains sains et adaptés au site ; l'élaboration de directives, notamment en matière de végétalisation au sein des zones d'activité ; un soutien et des conseils bien plus systématiques aux ménages privés qui souhaitent agir sur leur propriété,
- **La mise en œuvre**, par le ministère de l'Intérieur, **d'un règlement national de la construction** favorisant la transition énergétique, la végétalisation et la gestion des eaux pluviales constitue à cet égard un élément essentiel pour l'avenir,
- **La réforme de la loi sur la protection de la nature** ne doit donc pas être mise en œuvre comme prévu, car elle entraînerait une nouvelle perte d'espaces verts dans les communes.

Pour que ces espaces verts puissent jouer leur rôle dans un avenir (proche), lorsque les vagues de chaleur deviendront encore plus fréquentes, il faut les aménager dès maintenant !

Un changement de mentalité tout aussi radical s'impose au niveau de la politique du bâtiment : des prescriptions en matière de végétalisation, la promotion de mesures telles que la végétalisation des façades ou des toitures, l'orientation des bâtiments visant à limiter l'échauffement ; l'ombrage extérieur des fenêtres ; une meilleure isolation et des possibilités de

refroidissement passif grâce à des pompes à chaleur... sont autant de mots-clés essentiels dans ce contexte.

Toutes ces mesures (connues depuis longtemps déjà) doivent s'inscrire dans un cadre législatif et réglementaire, s'accompagner de programmes de subventions ciblés, de directives et d'offres de conseil.

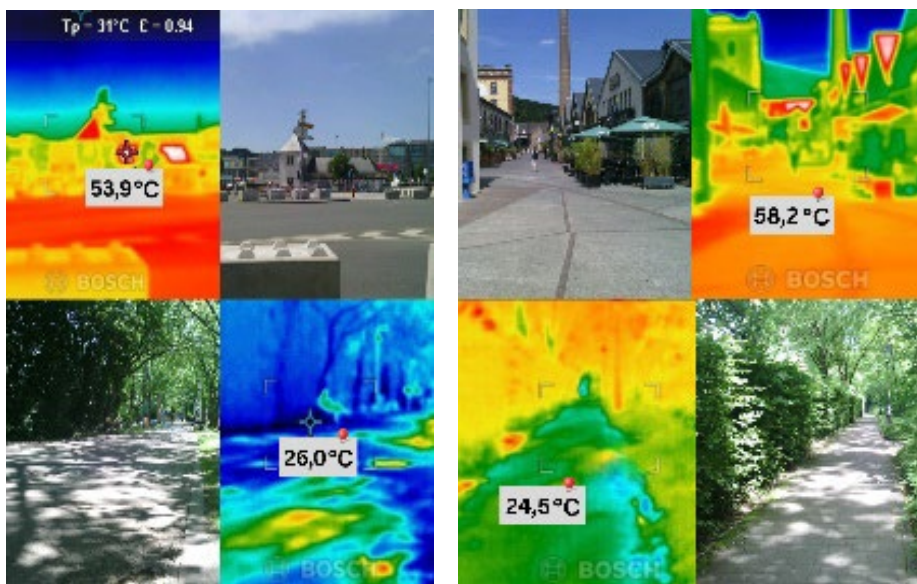
La règle des 3-30-300 pour des villes vertes

3 arbres visibles depuis chaque maison

30 % de couvert arboré dans chaque quartier

300 m jusqu'au parc ou à l'espace vert le plus proche





Au début de la vague de chaleur, le Mouvement Ecologique s'est rendu à plusieurs endroits de la ville de Luxembourg muni d'une caméra thermique. Celle-ci permet de montrer de manière frappante à quel point le béton et l'asphalte s'échauffent et comment, en revanche, la végétation ombragée peut atténuer ces températures.

Conclusions

Comme l'a déclaré le ministre d'État Luc Frieden dans son discours sur l'état de la nation :

« *** Voulons-nous profiter du soleil en été, ou le subir sous forme de vague de chaleur ?**

* Voulons-nous un quotidien serein, ou des conditions météorologiques extrêmes ?

* Voulons-nous de l'air pur, de l'eau propre, des forêts saines ? »

Sa réponse a été la suivante :

« Pour le gouvernement, les priorités sont claires : nous voulons protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique. »

Quiconque nourrit ce souhait doit enfin mener une véritable politique en matière de protection du climat, d'énergie, d'adaptation au changement climatique et de biodiversité. Nous en sommes encore très loin à l'heure actuelle. Il faut changer de cap et enfin « passer à l'action ».

Il faut passer d'une approche « pas de chichis » et « pragmatique » à une politique structurée, fondée sur des bases scientifiques, efficace, ciblée et sociale, pour laquelle les moyens financiers nécessaires sont également disponibles.